KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) S.A.
Société Anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) S.A.
Société Anonyme
13, rue Paul Emile Victor 17640 - Vaux-sur-Mer
Ce rapport contient 39 pages
Référence : BdN-19-2-45

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) S.A.
Société Anonyme

Siège social : 13, rue Paul Emile Victor 17640 - Vaux-sur-Mer
Capital social : €.1.792.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) – S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Immobilisations corporelles » de l'Annexe des comptes annuels relative au changement de méthode de comptabilisation sur la télé relève à compter du 1er janvier 2018.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Note de l'Annexe sur les Méthodes d'évaluation

Comme mentionné ci-avant, la note « Méthode d'évaluation » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultat d'une modification de comptabilisation.

- Note de l'Annexe sur les Estimations comptables

Le chiffre d'affaires de votre société est constitué notamment par une estimation au titre des volumes d'eau consommés mais non encore facturés en fin d'année. Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la société, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

- Note de l'Annexe sur les Règles et principes comptables

Une provision est constituée au passif du bilan de votre société selon les modalités présentées dans le paragraphe « Provisions pour renouvellement » de l'annexe aux comptes annuels. Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en l'état.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas les données suivantes : le nombre de factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, ainsi que le nombre de factures exclues du nombre de factures émises non réglées fournisseurs à la date de clôture de l'exercice (elles correspondent à des créances litigieuses ou non comptabilisées), contrairement à ce que prévoit l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ces informations n'étant pas disponibles dans le système d'information actuel de votre société.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN par votre Assemblée Générale du 26 juin 2015.

Au 31 décembre 2018 le cabinet KPMG était dans la 3ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 juin 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bertrand de Nucé
Associé

CER

CIE DES EAUX DE ROYAN

13 Rue Paul Emile Victor

17640 VAUX SUR MER

Comptes au 31/12/2018

- SOMMAIRE -

BILAN

Bilan Actif — 3
Bilan Passif — 4

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1 — 6
Compte de résultat - Partie 2 — 7

REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Règles et méthodes comptables — 9
Faits significatifs — 13

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Actif immobilié — 15
Amortissements — 16
Provisions et dépréciations — 17
Relations avec les entreprises liées — 18
Charges à payer et produits à recevoir — 19
Charges et produits constatés d'avance — 20
Echéances des créances et dettes — 21
Créances et dettes représentées par des effets — 22
Impositions différées — 23
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires — 24
Composition du capital social — 25
Variation des capitaux propres — 26
Ventilation du chiffre d'affaires — 27

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen — 30
Engagements hors bilan — 31
Résultat des 5 derniers exercices — 32

DETAIL DES COMPTES

Comptes d'actif — 33
Comptes de passif — 39
Comptes de produits — 44
Comptes de charges — 47

* : N/A Non applicable

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	41 973	24 800	17 173	110 063
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 422	6 182	57 240	57 240
Constructions	819 670	741 422	78 248	93 458
Installations techniques, matériel, outillage	2 740 993	2 535 164	205 829	164 244
Autres immobilisations corporelles	3 166 877	2 495 720	671 157	302 133
Immobilisations en cours	386 500		386 500	71 237
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 147		9 147	9 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 060		4 060	4 060
ACTIF IMMOBILISE	**7 232 642**	**5 803 288**	**1 429 354**	**811 582**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	444 774		444 774	304 445
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	34 975		34 975	1 708
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	24 213 838	880 218	23 333 621	22 298 376
Autres créances	14 514 611		14 514 611	12 957 731
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	190 674		190 674	34 423
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 224 518		1 224 518	1 396 298
ACTIF CIRCULANT	**40 623 390**	**880 218**	**39 743 172**	**36 992 980**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**47 856 032**	**6 683 506**	**41 172 526**	**37 804 561**

Bilan Passif

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau			20	118
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			2 317 848	2 220 189
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**6 039 067**	**5 941 508**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			112 281	66 207
Provisions pour charges			798 830	786 432
PROVISIONS			**911 112**	**852 639**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				147 121
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			10 313 033	9 122 104
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 117 378	4 451 545
Dettes fiscales et sociales			5 922 712	5 689 176
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			472 251	108 253
Autres dettes			12 396 973	11 492 188
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				29
DETTES			**34 222 347**	**31 010 415**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**41 172 526**	**37 804 561**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	20 568 101		20 568 101	17 162 475
Production vendue de services	21 207 980		21 207 980	20 597 539
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**41 776 081**		**41 776 081**	**37 760 014**
Production stockée				
Production immobilisée			727 650	75 094
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 018 068	416 079
Autres produits			125 625	121 831
PRODUITS D'EXPLOITATION			**43 647 423**	**38 373 019**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			596 288	310 942
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-140 329	-29 285
Autres achats et charges externes			33 349 038	29 268 021
Impôts, taxes et versements assimilés			390 743	394 646
Salaires et traitements			2 903 706	2 872 583
Charges sociales			1 280 246	1 240 262
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			176 714	160 183
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			870 677	436 604
Dotations aux provisions			201 698	44 983
Autres charges			152 638	85 864
CHARGES D'EXPLOITATION			**39 781 420**	**34 784 802**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 866 003**	**3 588 216**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 367	5 733
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**6 367**	**5 733**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			303	286
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**303**	**286**
RESULTAT FINANCIER			**6 063**	**5 447**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 872 066**	**3 593 663**

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 800	19 833
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**7 800**	**19 833**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110 651	103 618
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 964
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 586	1 033
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**117 237**	**122 615**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-109 437**	**-102 782**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	371 367	369 757
Impôts sur les bénéfices	1 073 415	900 935
TOTAL DES PRODUITS	**43 661 590**	**38 398 585**
TOTAL DES CHARGES	**41 343 742**	**36 178 396**
BENEFICE OU PERTE	**2 317 848**	**2 220 189**

REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS

PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles
Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

Constructions	*20 ans*
Agencements	*10 ans*
Compteurs	*10 ans*
Outillage d'exploitation	*4 ans*
Matériel de transport	*4 à 6 ans*
Véhicules spécialisés	*5 ans*
Micro-informatique	*3 ans*
Matériel de bureau	*5 ans*
Mobilier de bureau	*10 ans*

Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018
Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.
Le reclassement s'élève à 0,175 M€ en valeur d'origine et à 0,065 M€ en amortissements ; soit un reclassement net de 0,110 M€.

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
  - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
  - frais de personnel (charges incluses)
  - impôts et taxes
  - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc...) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

La différence entre les amortissements dégressifs et les amortissements linéaires est comptabilisée en provisions réglementées au poste "Amortissements dérogatoires".

Ces amortissements dérogatoires sont pratiqués pour toutes les immobilisations susceptibles d'ouvrir droit à un amortissement dégressif.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

Provision pour renouvellement
Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
Provision pour travaux d'entretien différé
Provision pour litiges
Provision pour amendes et pénalités
Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales

Provision pour amortissements de caducités
Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement
Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :
1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.
2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.
En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.
D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.
3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.
Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues
- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison
Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.
Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel
Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux

d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.
Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif
Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations
Dépréciation des créances rattachées à des participations
Dépréciation des stocks
Dépréciation des créances
Etc...

Evaluation des stocks
Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise
La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.
Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
Le CICE calculé sur la base des salaires versés en 2018 est comptabilisé en diminution des comptes de frais de personnel (compte 649 du PCG).
Au titre de 2018, les comptes présentés font état d'un montant de 146 686 €. Pour mémoire, au titre de 2017 le montant s'élevait à 175 972 €.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

FAITS SIGNIFICATIFS

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Actif immobilié

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	193 773		23 400
Terrains	63 422		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 759 106		105 231
Installations générales, agenc., aménag.	136 946		525 700
Matériel de transport	2 539 321		6 678
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 044		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	71 237		385 813
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 493 746**		**1 023 423**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**13 207**		
TOTAL GENERAL	**6 700 725**		**1 046 823**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	175 200		41 973	
Terrains			63 422	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		123 344	2 740 993	
Installations générales, agencements divers			662 646	
Matériel de transport		145 812	2 400 187	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			104 044	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	70 550		386 500	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**70 550**	**269 156**	**7 177 462**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 060	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**13 207**	
TOTAL GENERAL	**245 750**	**269 156**	**7 232 642**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83 710	6 227	65 137	24 800
Terrains	6 182			6 182
Constructions sur sol propre	431 223	13 377		444 600
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	294 990	1 832		296 822
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 594 862	57 060	116 758	2 535 164
Installations générales, agenc. et aménag. divers	84 008	35 149	-65 137	184 294
Matériel de transport	2 310 715	59 273	145 812	2 224 177
Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 455	3 795		87 250
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 805 434**	**170 487**	**197 433**	**5 778 488**
TOTAL GENERAL	**5 889 144**	**176 714**	**262 570**	**5 803 288**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	66 207	76 410	30 335	112 281
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	156 418		3 964	152 454
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	359 076	52 738	46 462	365 352
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	270 938	72 551	62 464	281 025
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**852 639**	**201 698**	**143 225**	**911 112**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	822 783	870 677	813 242	880 218
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**822 783**	**870 677**	**813 242**	**880 218**
TOTAL GENERAL	**1 675 421**	**1 072 375**	**956 467**	**1 791 329**
Dotations et reprises d'exploitation		1 072 375	956 467	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Relations avec les entreprises liées

NATURE	MONTANTS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres	
CREANCES	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	902 663
Autres créances	10 167 002
Capital souscrit appelé, non versé	
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 184 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	69 669
ELEMENTS FINANCIERS	
Produits de participation	
Autres produits financiers	6 367
Charges financières	
Dépréciations des immobilisations financières (dotations - reprises)	
Autres provisions pour risques financièrs (dotations - reprises)	

Charges à payer et produits à recevoir

CHARGES A PAYER	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 117 378	2 436 275
Dettes fiscales et sociales	5 922 712	1 524 608
Autres dettes d'exploitation		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	472 251	463 800
Dettes fiscales		
Autres dettes diverses	12 396 973	11 867 210
TOTAL TTC	**23 909 314**	***16 291 893***
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		**(456 540)**
TOTAL HT	**23 909 314**	**15 835 353**

PRODUITS A RECEVOIR	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207	
CREANCES D'EXPLOITATION		
Clients et comptes rattachés	23 333 621	19 774 144
Autres créances d'exploitation	3 746 494	263 668
CREANCES DIVERSES	10 768 118	23 280
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES	190 674	
TOTAL TTC	**38 052 114**	**20 061 092**
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		**(1 518 713)**
TOTAL HT	**38 052 114**	**18 542 379**

Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	1 224 518	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**1 224 518**	

Echéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 060	4 060	
Clients douteux ou litigieux	1 800 597	1 800 597	
Autres créances clients	22 413 241	22 413 241	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	729	729	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 123	2 123	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 008 185	1 008 185	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 734 075	1 734 075	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	944 889	944 889	
Groupe et associés	10 167 002	10 167 002	
Débiteurs divers	657 609	657 609	
Charges constatées d'avance	1 224 518	1 224 518	
TOTAL GENERAL	39 957 027	39 957 027	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 117 378	5 117 378		
Personnel et comptes rattachés	976 649	976 649		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	617 712	617 712		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 073 415	1 073 415		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 086 807	3 086 807		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	168 129	168 129		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	472 251	472 251		
Groupe et associés				
Autres dettes	12 396 973	12 396 973		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	23 909 314	23 909 314		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

POSTES DU BILAN	MONTANTS
- Avances et acomptes versés sur commandes	
- Clients et comptes rattachés	6 000
- Disponibilités	
- Avances et acomptes reçus sur commandes	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	

Impositions différées

NATURE	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
- Amortissements dérogatoires						
- Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
- Congés payés	411 706		430 681	411 706	430 681	
- Participation des salariés	369 757		371 367	369 757	371 367	
- Organic	28 516		29 443	28 516	29 443	
- Effort de construction						
- Compte Epargne Temps	98 382		102 151	98 382	102 151	
- Autres provisions non déductibles						
- Plus-values de fusion						
TOTAL	908 361		933 642	908 361	933 642	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RUBRIQUES	DOTATION	REPRISE	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 317 848
Impôts sur les bénéfices			1 073 415
RESULTAT AVANT IMPOT			3 391 263
- Provision pour investissements			
- Provisions sur immobilisations			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provision spéciale de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluations dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			3 391 263

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	179 200			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		5 941 508
Distributions sur résultats antérieurs		2 220 288
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 721 220

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		2 317 847
	SOLDE	**2 317 847**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	6 039 067

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
EAU	15 888 031		15 888 031	12 927 347	22,90 %
ASSAINISSEMENT	21 207 980		21 207 980	20 597 539	2,96 %
TRAVAUX	4 680 070		4 680 070	4 235 128	10,51 %
TOTAL	41 776 081		41 776 081	37 760 014	10,64 %

Le chiffre d'affaires "Eau et assainissement" comptabilisé par la société est constitué :

- Par les volumes relevés et facturés au cours de l'exercice,
- Par les volumes consommés et relevés au cours de l'exercice mais non facturés,
- Par les volumes consommés et estimés entre la date de la dernière relève et la date de clôture.

Ce chiffre d'affaires comprend :

- Les produits du délégataire,
- Les produits et redevances versés à l'Etat, aux Collectivités locales et aux agences de l'Eau.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	3	
EMPLOYES,TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE (ETAM)	91	25
OUVRIERS (CNRO)		
TOTAL	94	25

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	886 384
Engagements en matière de pension	692 316
Autres engagements donnés	
TOTAL	**1 578 700**

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12
	(1)				
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	179 200	179 200	179 200	179 200	179 200
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	41 776 081	37 760 014	36 160 038	35 515 027	36 146 081
Résultat avant impôt et participation, et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	1 073 415	900 935	830 223	859 568	942 458
Participation des salariés	371 367	369 757	304 431	303 407	352 426
Dotations aux amortissements et provisions	299 208	230 124	406 449	(5 819)	318 614
Résultat net	2 317 848	2 220 189	1 618 427	1 721 353	1 795 966
Résultat distribué		2 220 288	1 619 968	1 720 320	1 535 744
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation, et avant dotations aux amortissements et provisions	14,60	13,67	11,30	9,57	11,80
Résultat après impôt et participation, et dotations aux amortissements et provisions	12,93	12,39	9,03	9,61	10,02
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	94	96	102	96	99
Masse salariale	3 014 357	2 976 133	3 152 524	2 979 736	2 929 404
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 280 246	1 240 262	1 292 206	1 220 300	1 400 178

(1) Sous réserve de l'approbation par l'A.G.O. des comptes et de l'affectation des résultats